



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

RAPPORT PAYS 2024

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Impulser la transformation de la République Centrafricaine

par la réforme de l'architecture financière mondiale.





AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

RAPPORT PAYS 2024

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Impulser la transformation de la République Centrafricaine

par la réforme de l'architecture financière mondiale.



© 2024 Banque africaine de développement

Groupe de la Banque africaine de développement Avenue Joseph Anoma
01 BP 1387 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
www.afdb.org

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.





3 : FINANCEMENT DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : LA NÉCESSITÉ DE RÉFORMER L'ARCHITECTURE FINANCIÈRE MONDIALE	23
Messages clés	23
Introduction	24
3.1. Position de la République centrafricaine sur la nécessité de réformer l'architecture financière internationale	24
3.2. Mobiliser des ressources supplémentaires pour la transformation structurelle de la République centrafricaine	24
3.3. Faire face à la dette de la République centrafricaine	25
3.4. Financement de l'action climatique en République Centrafricaine	26
3.5. Obstacles intérieurs à tirer parti de la Réforme de l'architecture financière mondiale	26
3.6. Recommandations politiques et stratégiques	27
3.6.1. Sur le plan international	27
3.6.2. Sur le plan intérieur	27
RÉFÉRENCES	29

LISTE DES FIGURES

- Figure 2.1.** Taux de croissance du PIB réel de la RCA et de pays similaires
- Figure 2.2.** Évolution du PIB réel de la RCA
- Figure 3.1.** Évolution des contributions sectorielles au PIB
- Figure 3.2.** Contributions sectorielles annuelles au PIB
- Figure 4.1.** PIB par habitant, RCA, en USD
- Figure 4.2.** PIB/hbt de pays similaires
- Figure 5.** Part du travail dans les différentes branches en Afrique
- Figure 6.1.** Taux d'emplois sectoriels en RCA
- Figure 6.2.** Valeur Ajoutée/PIB, agriculture et services
- Figure 7.** Productivité intrasectorielle (agriculture, industrie et service) et changement structurel
- Figure 8.** Besoins nets de financements des ODD
- Figure 9.** Augmentation nécessaire du ratio impôts/PIB pour combler le financement annuel estimé
- Figure 10.** Ratio impôts/PIB requis pour la transformation structurelle et sa valeur potentielle prévue

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1.** Indicateurs macroéconomiques de la RCA et perspectives (2019-2015)
- Tableau 2.** Besoins et déficit de financement des ODD et de l'Agenda de l'UA
- Tableau 3.** Revenus de la TVA selon les hypothèses de taux

LISTE DES ENCADRÉS

- Encadré 1.** Impacts du resserrement des conditions financières internationales : Canaux de transmission et conséquences sur l'économie centrafricaine.
- Encadré 2.** Opportunités potentielles et existantes en RCA









Introduction

Le présent chapitre fait une analyse actualisée des performances des fondamentaux de l'économie de la République centrafricaine au cours des trois dernières années, ainsi que des perspectives économiques sur la période 2024-2025. Il se penche sur les tendances récentes sur les agrégats macroéconomiques des secteurs réels, budgétaires, monétaires et extérieurs, ainsi que les moteurs sectoriels qui les sous-tendent. Le chapitre présente également une analyse du secteur bancaire et du secteur social. Le chapitre examine, enfin, les principaux risques pesant sur les projections macroéconomiques à moyen terme et propose des réformes pour favoriser la transformation économique en tant que moteur d'une croissance forte, durable et résiliente aux chocs.

1.1 Évolution macroéconomique récente en République centrafricaine (RCA)

L'économie centrafricaine a enregistré, en 2023, une croissance en progression par rapport au recul enregistré entre 2021 et 2022. Cette reprise est justifiée par la stabilité sur le plan sécuritaire, le retour des appuis budgétaires et la poursuite des réformes budgétaires engagées par le gouvernement.

1.1.1 Performances macroéconomiques et financières récentes

La RCA connaît une croissance économique positive mais faible. Le taux de croissance du PIB réel a légèrement augmenté à 1% en 2023 comme en 2020 (1%) et 2021 (1%), et à la suite du repli enregistré en 2022 (0,5%). Du côté de l'offre, cette reprise est tirée par le secteur primaire (+1,2% en 2023, contre 0,3% en 2022). Les secteurs secondaire et tertiaire enregistrent des taux croissance de 0,5% et 0,7%, contre -0,8% et 0,6% respectivement en 2022. Les contributions sectorielles au PIB restent dominées par le secteur primaire à 52%, contre 23% et 25% pour les secteurs secondaire et tertiaire. Les moteurs du secteur primaire en 2023 sont l'agriculture vivrière (+3%), la sylviculture et l'exploitation forestière, en progression de 6% et 3% respectivement en 2023 et le secteur extractif dont

l'exploitation minière (or et diamant). La production et l'exportation des diamants bruts a connu un repli de 5% par rapport à 2022, repli compensé par l'effet prix, qui a permis d'enregistrer une production en valeur à l'exportation de +1,2%. La production et l'exportation de l'or enregistrent, en 2023, une croissance de 2,8% en volume et 62% en valeur, grâce à la hausse des prix unitaires (+58% le prix du gramme d'or à l'exportation). Le secteur secondaire est tiré par la progression des exportations du bois scié (+50%) et les branches « alimentaires et produits dérivés » et « métallurgie », alors que le secteur tertiaire a grevé négativement la croissance en 2023, avec une contribution de -0,3point. Du côté de la demande, la croissance est tirée par la dynamique plus favorable de la consommation privée (+15,6%). La contribution de l'investissement public et privé (+0,9%) reste fortement entravée par l'insuffisance des recettes propres et des financements extérieurs de l'État. Cette dynamique s'est accompagnée d'une contribution négative des exportations nettes à la croissance, marquée par la hausse des termes de l'échange, qui ont absorbé l'effet escompté de la baisse sensible des importations.

1.1.2. Inflation et Politique monétaire

L'inflation est en baisse à 5,6% en 2023, contre 7,9% en 2022, grâce à la reprise de la production agricole, à la subvention des prix des carburants depuis juillet 2023, et au démantèlement des barrières non tarifaires amorcé par le gouvernement.

La politique monétaire est marquée par une politique restrictive caractérisée par des taux directeurs élevés, en corrélation avec le niveau d'inflation et le financement monétaire du déficit public à travers les banques secondaires. Le taux directeur s'est situé en moyenne à 5% en 2023, contre 4,5% en 2022. La masse monétaire a connu une augmentation de 8% en 2023, grâce à l'évolution de ses contreparties marquées par : une consolidation de la hausse des avoirs extérieurs nets (AEN) (124% en 2023 après une augmentation de 56% en 2022), bénéficiant de l'accroissement des exportations d'or, de diamant, de bois et des décaissements des appuis budgétaires

et une hausse des créances sur l'État (27%) tirées par les émissions des titres publics de l'État, qui compensent la baisse des crédits à l'économie (0,9%).

Le système bancaire a connu une détérioration du portefeuille de crédit, en raison d'une augmentation du ratio des créances en souffrance, 16,4% en 2023, contre 15,5% en 2022.

1.1.3. Politique budgétaire - Dette publique

Le solde budgétaire global, dons compris et base engagement, est resté déficitaire en 2023 (3,7%), contre 5,4% de déficit en 2022. Le déficit budgétaire primaire, en 2023, se situe à 3,1% du PIB, en nette amélioration par rapport à 2022 (5%). Malgré l'augmentation des dépenses publiques d'investissement sur ressources propres en 2023 (+7%), le recul du déficit public primaire est le résultat de l'amélioration du solde budgétaire hors dons en 2023 (déficit de 9,8% en 2023, contre 10,3% en 2022), en corrélation avec l'accroissement des recettes intérieures collectées, qui enregistrent une progression de 13,7% en 2023, grâce à l'augmentation des recettes des non-fiscales recettes non-fiscales, à l'élargissement de l'assiette fiscale (tabac et services de télécommunications notamment) et à la mise en œuvre des réformes appuyées par la BAD, la Banque mondiale, l'Union Européenne et le Programme économique et financier 2023-2027 entre la RCA et le FMI. Le solde global base caisse est resté déficitaire en 2023 (9,5% du PIB), en léger repli par rapport à 2022 (10,37%), justifiant un recours à l'endettement, notamment intérieur (BEAC, 2024).

L'endettement public est en constante progression en 2023, en raison du déficit primaire. Ceci a conduit à un recours à l'émission des titres publics, pour résorber le déficit de trésorerie du pays. Le stock de la dette publique est évalué à la fin-décembre 2023 à 898 milliards de FCFA (1,368 milliards d'euros [MEUR]), soit 54,25% du PIB en 2023, contre 49% en 2022 et 44,06% en 2020. Il est composé de 20,8% de dette publique extérieure (DPE), dont 13,93 points de pourcentage pour la dette publique bilatérale et 6,86

points de pourcentage de dette publique extérieure multilatérale. Le pays reste exposé à un risque élevé de surendettement extérieur et global (FMI, 2023). Le pays aura besoin, pour cela, d'améliorer la création de richesse au niveau de son secteur réel, de poursuivre ses réformes en matière de collecte des recettes fiscales et non fiscales, et d'accélérer la diversification de ses exportations.

1.1.4. Position extérieure - Flux financiers extérieurs

Au niveau extérieur, le compte courant extérieur demeure déficitaire en 2023 (-8,5% du PIB), bien qu'il affiche une amélioration par rapport à 2022 (-12,2%). Cette balance courante procède d'une amélioration des comptes de la balance commerciale et des revenus secondaires. La consolidation de la reprise des exportations (+5% en 2023, +35% en 2022), tirées par l'or, le diamant et par une augmentation en volumes des exportations du bois. Cette reprise associée au repli des importations (3,5% en 2023, contre 29% en 2022) et à une amélioration des termes de l'échange (-6,5% en 2023, contre -10,6% en 2022), ont été les moteurs de la progression de la balance commerciale, alors que la balance des revenus secondaires a tiré parti de la reprise des appuis budgétaires, qui restent une source de revenus conjoncturels, donc temporaires.

1.1.5. Développements sociaux

Au niveau social, la RCA se classe, en 2023, au 188e rang sur 191 pays dans l'IDH. Plus de huit personnes sur dix sont vulnérables à la pauvreté, dont 68,8% en situation de pauvreté chronique et 10,1%, non pauvres, mais vulnérables à la pauvreté^[1]. La pauvreté chronique touche 4,1 millions de personnes, concentrées dans trois types d'emplois en particulier : l'agriculture, le secteur informel, auxquels s'ajoutent les sans-emplois. Il s'agit de personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire national, soit 722 FCFA (1,1 euro) par habitant et par jour. La pauvreté est également fortement liée au faible niveau du capital humain, à la faible productivité du secteur agricole et à la faible rémunération des facteurs dans le secteur informel.

Le PIB par habitant devrait poursuivre son redressement, grâce à la maîtrise de l'inflation et à l'amélioration de la productivité dans les sous-secteurs de l'agriculture vivrière et de l'exploitation forestière et minière.

La RCA figure parmi les pays les plus défavorisés au monde au vu de son PIB par habitant et de son taux de pauvreté ainsi que le stress alimentaire qui y prévaut. En 2023, son PIB par habitant s'est chiffré à 427 USD courants, contre une moyenne subsaharienne de 1 874 USD. Le taux d'insécurité alimentaire frappe la moitié de la population, et le taux de sous-emploi

s'établit à plus de 55 % (BIT, 2023).

Le taux moyen de la croissance du PIB/habitant sur la période est de -1,2%, contre une moyenne de -1% pour les pays de l'Afrique centrale. Cet appauvrissement de la population est, entre autres, lié à un différentiel négatif entre le taux de croissance moyen du PIB réel (-1,2%) sur la période et le taux de croissance démographique (+2,2% pour la RCA). En Afrique centrale, le taux moyen de croissance s'établit à 4,1% en 2023 pour les pays de la CEMAC, pour un taux de croissance démographique de 3%.

Tableau 1. RCA - Indicateurs macroéconomiques

Libellés	2019	2020	2021	2022	2023(e)	2024(p)	2025(p)
Taux de croissance du PIB	3,0	1,0	1,0	0,5	1,0	2,3	3,1
Inflation	2,7	1,7	4,3	7,9	5,6	4,1	3,4
Solde budgétaire (dons compris) (% PIB)	1,4	-3,4	-4,7	-5,4	-3,7	-2,8	-1,9
Solde primaire (% PIB)	1,7	-3,1	-4,4	-5,0	-3,1	-2,3	-1,3
Balance courante (% PIB)	-3,9	-6,0	-9,4	-12,2	-8,5	-9,0	-9,9
PIB par habitant (\$ E.U.)	449,7	447,2	473,1	439,1	438,4	462,3	495,5
Population total (millions)	5,2	5,3	5,5	5,6	5,9	6,2	6,4
Espérance de vie à la naissance (années)	55,0	54,6	53,9	54,5	55,5	-	-

Source : Administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prédictions (p) Département des Statistique de la BAD, avril 2024

Encadré 1. Impacts du resserrement des conditions financières internationales : Canaux de transmission et conséquences sur l'économie centrafricaine.

Le double choc de la crise sanitaire et de la guerre en Ukraine a causé une poussée inflationniste sans précédent dans les pays développés. Ce qui a entraîné la mise en œuvre des politiques monétaires restrictives, caractérisées par la hausse des taux d'intérêt nominaux. À la fin de 2022, l'on enregistrait pour la Banque d'Angleterre (+340 points de base), pour la Réserve fédérale américaine (+425 points) et pour la Banque centrale européenne (+250 points). Cette hausse des taux d'intérêt a eu comme conséquences sous-jacentes l'appréciation des principales devises commerciales et d'endettement. L'on notait ainsi, en 2022, une appréciation du dollar face à l'euro (+7 %), à la livre sterling (GBP) (+13 %), et (+15 %) (Mulliez, Le Goff, Monat, Joguet, & Bellefontaine, 2023). Les devises des pays émergents et en développement se sont dépréciées de plus de 6 % face à l'USD en 2022, autant de choses qui mettent sous pression les pays endettés en devises fortes.

La dette publique totale de la RCA s'élève (1,48 milliard d'USD [MSUD]), en 2023,

dont 21% de dette publique extérieure, libellée en plusieurs devises, dont le DTS, l'USD, l'euro et d'autres monnaies. Ainsi, le resserrement des conditions financières internationales sur la RCA s'est manifesté par : i) une augmentation des taux directeurs au niveau de la BEAC, avec une incidence sur les taux d'intérêt sur les obligations et les Bons du trésor auxquels le pays a massivement eu recours en 2022 et 2023, pour combler son déficit de financement à court terme ; et ii) le service de la dette publique extérieure est revenu plus cher, au regard de l'appréciation des devises de règlement. La Conséquence en est une réduction des marges de manœuvre budgétaires pour le financement de l'économie.

1.2. Perspectives macroéconomiques et risques

1.2.1. Perspectives

La croissance du PIB réel est estimée à 2,3% en 2024 et de 3,1% en 2025, grâce à des perspectives prometteuses pour les secteurs primaire (+2,6%), secondaire (+2,4%) et tertiaire (+2,5%) en 2024. Les sous-secteurs de l'extraction minière (grâce à la remontée prévue des cours du diamant et à la réouverture de certaines exploitations aurifères) et de l'agriculture vivrière (portée par la mise en service des différents projets agricoles en cours) seront les moteurs de cette croissance côté offre. Côté demande, la croissance devrait être tirée par le dynamisme de la consommation privée (+7,8%) et de l'investissement public (+6,5%). L'inflation devrait poursuivre son repli enregistré depuis le 4e trimestre 2023, pour se situer à 4,1% en moyenne annuelle en 2024, grâce à une amélioration de l'offre de produits pétroliers et à la réduction des barrières non tarifaires sur les principaux axes routiers.

Au niveau budgétaire, le pays devrait enregistrer un redressement du solde budgétaire primaire, projeté à -2,3% en 2024 et -1,3% en 2025, grâce à la poursuite des travaux de télédéclaration et télépaiement des impôts et taxes, à la rationalisation des dépenses fiscales et à l'accroissement des recettes non fiscales, au-delà de l'accroissement des dépenses publiques. Le solde budgétaire global devrait poursuivre son repli, pour se situer à -2,8% en 2024 et -1,9% en 2025, porté par le relèvement des recettes publiques, plus que proportionnelles à l'augmentation des dépenses tirées par le renforcement de la présence de l'Etat dans les Régions. Au niveau externe, les recettes globales escomptent la poursuite des appuis budgétaires, et, au niveau interne, la

poursuite de l'implémentation de SYDONIA WORLD, les nouvelles mesures d'assiette pour la fiscalité de porte et la rationalisation des exonérations, ainsi que le renforcement des capacités des agents et commissionnaires en douane, seront les gages de l'augmentation des recettes douanières. La fiscalité interne devra également bénéficier de la mise à jour du fichier des contribuables, réduisant ainsi le volume des transactions effectuées par des opérateurs non immatriculés, qui échappent ainsi à l'impôt.

La balance courante devrait ressortir déficitaire à 9% et 10% du PIB en 2024 et 2025, en raison de l'accroissement de la consommation finale et des dépenses d'investissements, sur fond d'importations.

Ces perspectives économiques prometteuses sont associées à une meilleure campagne d'approvisionnement en produits pétroliers, et à la consolidation de la sécurité pour la libre circulation des personnes et des marchandises.

1.2.1. Risques

Les risques qui planent sur ces perspectives portent sur la non-maîtrise de la sécurité à l'intérieur du pays, un processus politique apaisé en 2025, l'interruption des réformes en cours au plan budgétaire et les retards dans la mise en œuvre des projets agricoles. Sur le plan international, une persistance des pressions inflationnistes mondiales pourrait conduire à un resserrement des conditions financières internationales, et à une hausse des cours du dollar, entraînant des surcoûts budgétaires liés à la couverture, par l'État, du plafonnement des prix du carburant à la pompe. Des mesures de politique intérieure visant à renforcer l'apaisement, et un dialogue politique permanent et inclusif avec les différentes parties prenantes, le renforcement des politiques d'inclusion

La reprise économique post covid devra se consolider, avec des taux de croissance positifs. Cette perspective tient néanmoins à l'accélération de la mise en œuvre des projets d'infrastructures et des réformes visant l'amélioration de la mobilisation des recettes fiscales et non-fiscales, et l'amélioration de la qualité de la dépense publique.

sociale et du contrat social, à travers l'amélioration de la gouvernance institutionnelle, la décentralisation et des mesures de lutte contre la pauvreté, pourraient écarter les risques susmentionnés.

1.3. Options stratégiques pour favoriser une croissance forte et résiliente et soutenir la stabilité macroéconomique et la transformation économique

La RCA a un potentiel important d'opportunités, et dispose encore d'importantes marges de progression pour la création de valeur, la croissance du PIB et du PIB/habitant, pour se hisser au niveau médian africain. Plusieurs options de politique économique peuvent être envisagées par le pays, notamment une politique de relance par l'offre. Le pays pourrait ainsi :

- Accélérer la diversification et la complexification de son économie en tirant parti des opportunités existantes en matière de transformation des produits exportés sans aucune valeur ajoutée : produits miniers (or et diamant), produits agro-industriels (coton, bois) et élevage sur pied, et en améliorant le rendement du secteur agricole ;
- S'attaquer massivement au déficit d'infrastructures de production : routes, énergie, télécommunications ;

- Améliorer la mobilisation des ressources nationales et extérieures ;
- Investir dans le capital humain, notamment dans les formations techniques et scientifiques, et attirer la diaspora intellectuelle et entrepreneur, pour la construction du pays ;
- Inverser les principaux problèmes transversaux en renforçant les institutions, en assurant le respect de la loi et de l'environnement des affaires, en améliorant la gouvernance du secteur minier et l'exploitation du capital naturel au profit du développement national, et en investissant dans le développement durable.

Ces mesures permettront d'accélérer le processus de réconciliation nationale, d'encourager les initiatives et l'investissement privés, de favoriser les investissements de la diaspora, de renforcer ainsi la productivité et la transformation des secteurs primaire et secondaire de l'économie centrafricaine, et de faire reculer la vulnérabilité du pays.



Introduction

Le chapitre vise à présenter un aperçu complet des progrès récents de la transformation économique de la République centrafricaine, dans un monde en mutation, à identifier ses principales tendances, caractéristiques et défis à relever pour accélérer la transformation structurelle du pays. Il s'agira, à partir d'une analyse rétrospective puis prospective, et en prenant également en considération les performances des autres pays africains, d'évaluer ce qui est fait, puis envisager ce qui pourrait ou devrait être fait pour accélérer les progrès viables vers la transformation structurelle de l'économie centrafricaine. Le chapitre estimera ensuite les effets que le pays pourrait attendre d'un éventail de facteurs et opportunités internes et externes sur la transformation structurelle de la RCA, ainsi que sur les besoins nets de financement de la transformation structurelle. Le chapitre conclut sur les principaux facteurs d'attraction et d'incitation, qui font l'avantage comparatif du pays et pourraient l'aider à amorcer une transformation structurelle soutenable et à forte valeur ajoutée.

2.1. État des lieux de la performance économique et de la transformation structurelle en RCA

L'Afrique centrale a enregistré une accélération de la croissance post-Covid en 2022 qui s'est consolidée en 2023, avec la croissance du PIB réel qui est passé de 3,5% en 2022 à 4,3% en 2023. Ce gain de l'activité économique est

porté au niveau régional par les cours favorables des matières premières, notamment le pétrole brut, les minéraux et les produits de base. Ces résultats tirent également leurs sources, pour certains pays africains, des politiques volontaristes engagées depuis le début des années 2000, bénéficiant de la remise de la dette ou de la détente des taux sur les marchés d'euro-obligations. Dans le même temps, l'économie de la République centrafricaine a poursuivi le rattrapage de sa croissance interrompue en 2013. Cet élan reste entravé par la faible diversité de son économie, la prédominance des secteurs à faible rendement et à très faible valeur ajoutée, qui ne permettent pas une amélioration des indicateurs sociaux ni un recul de la pauvreté monétaire individuelle. Les performances vers l'atteinte des cibles des ODD en sont impactées et les objectifs compromis.

2.1.1. Bref aperçu de l'évolution récente du PIB centrafricain : moteurs et chocs

L'économie centrafricaine a enregistré une croissance très faible, de façon absolue et relative, par rapport aux autres pays africains et de l'Afrique centrale. Le taux de croissance moyen, entre 1980 et 2023, est de 0,9%, contre une moyenne de 3,5% pour l'Afrique et 3,9% pour l'Afrique centrale. La figure 2.1 donne un aperçu de l'évolution de la croissance du PIB réel de la RCA, par rapport à l'Afrique et à l'Afrique centrale, et par rapport à des pays similaires exploitant ou non des ressources minières.

Figure 2.1. Taux de croissance du PIB réel de la RCA et de ses pairs

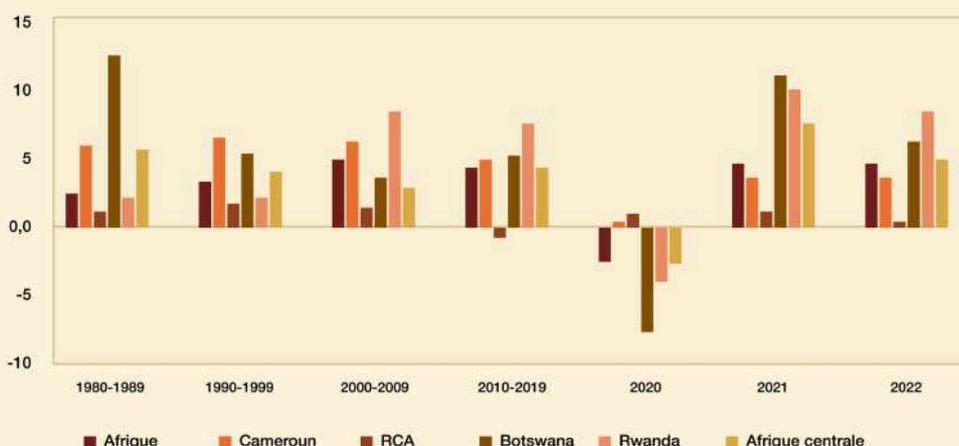
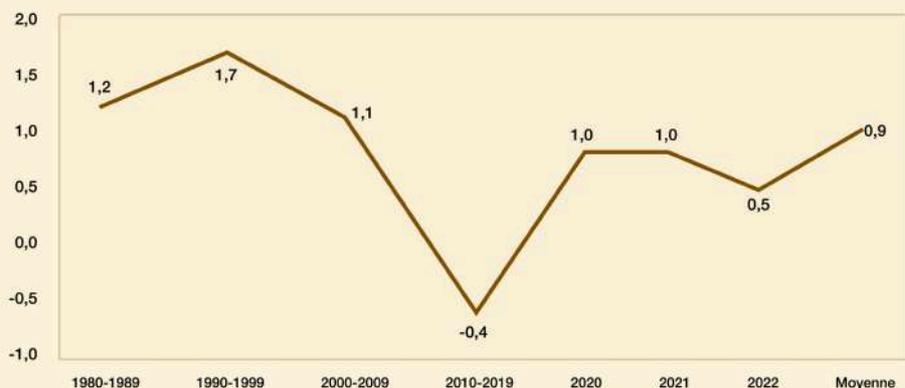


Figure 2.2: Evolution PIB réel RCA

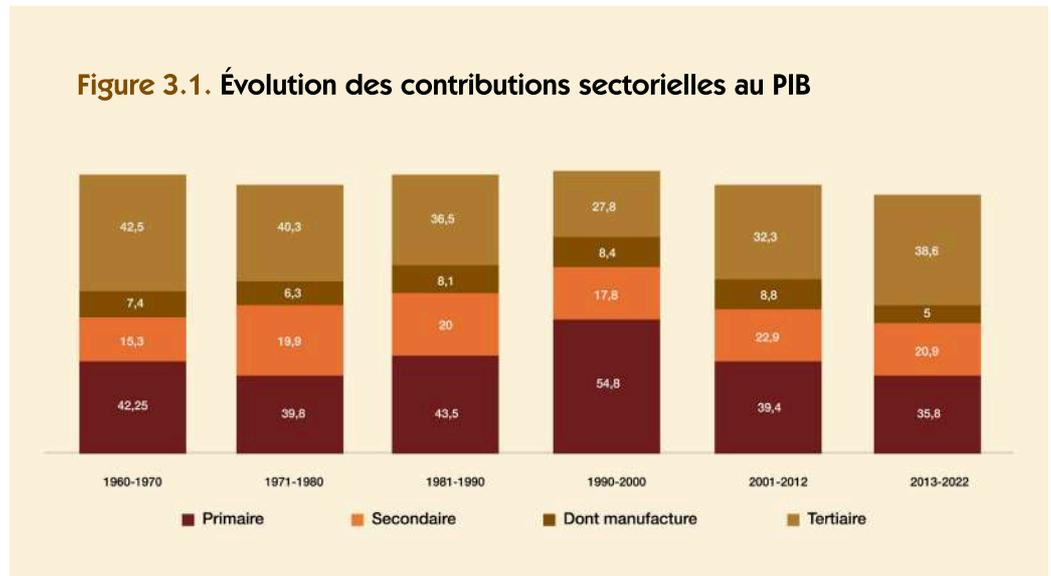


D'après la figure 2.2, l'évolution du taux de croissance du PIB de la République centrafricaine peut être appréhendée à travers différentes phases qui expliquent l'évolution de sa structure globale. Avant la période 1980-2023 sous revue, qui prolonge les résultats antérieurs, l'économie centrafricaine entre 1960 et 1970 reposait sur le secteur agricole, qui représentait 50% du PIB et occupait 80% de la population active.

En effet, jusqu'à la fin des années 70, la structure économique de la RCA était marquée par la prédominance de l'agriculture d'exportation héritée de la colonisation. La structure de l'économie connaît des prémices de transformation dès les années 70, la part du secteur secondaire dans le PIB (manufacture, énergie, BTP) passant de 15% dans la décennie de 1960 à 1970 à 20% vers la fin des années 70. La place du secteur secondaire stagne à 22% depuis 1990, enregistrant une régression du secteur manufacturier à partir des années 80. La 2e phase de l'évolution de l'économie centrafricaine peut être appréhendée par le repli du secteur tertiaire, en raison de la stagnation et des grèves longues et répétées dans les administrations publiques. Ce deuxième temps est également marqué par le repli du secteur secondaire au profit du secteur primaire, suite à la migration des fonctionnaires déflatés, dans le cadre du Programme réalisé avec le FMI. La période 1990-2022 est marquée par l'abandon des cultures d'exportation vers les cultures vivrières.

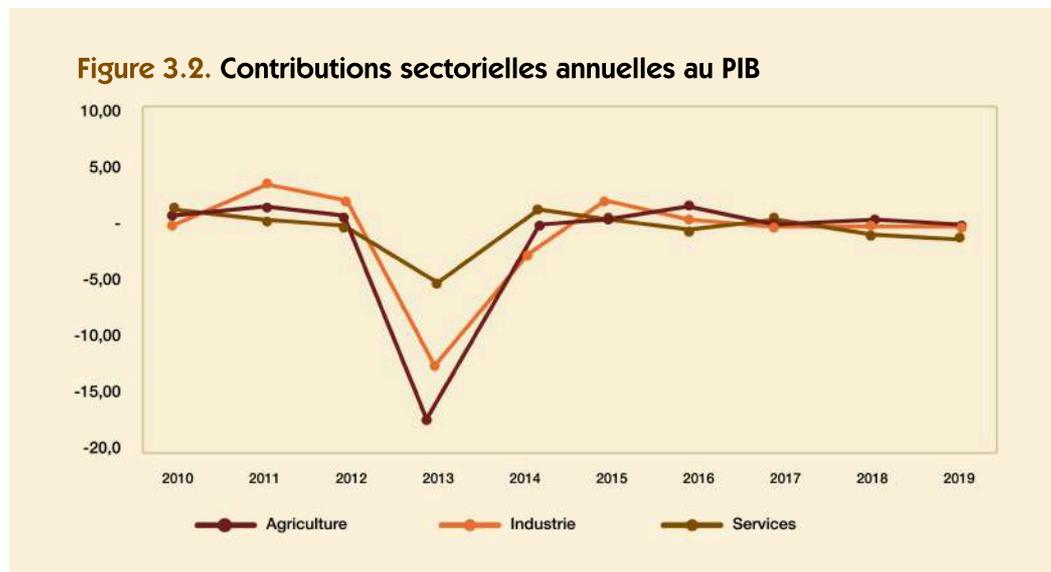
De ce fait, il est intéressant de noter le poids de la production vivrière qui, à elle seule, représente en moyenne 34,6 pour cent, contre moins de 1% des cultures d'exportation (qui bénéficient de plus de 80 pour cent des investissements en faveur de l'agriculture). Pour ce qui du développement du secteur industriel, l'analyse de l'évolution de l'accumulation du capital dans le secteur industriel laisse apparaître des discontinuités importantes dans les productions (abandon puis reprise des productions d'huiles, savon, textiles, etc.). À cela s'ajoutent les dégradations et les destructions massives du léger tissu industriel embryonnaire enregistrées lors de la chute de l'Empereur J.B. Bokassa en 1979, des mutineries de 1996 à 1997, et des tentatives de prise de pouvoir par la force du 28 mai 2001, du 25 octobre 2002 et du 15 mars 2003 (BAD, CDN RCA, 2024). À ces dégradations par le fait des exactions, l'on peut ajouter la conséquence pour les investissements sur financements extérieurs, qui ont chuté de 50% entre 1998 et 2001, passant de 90 à 45 millions d'euros, impactant ainsi l'accumulation du capital social et productif, donc du capital humain, avec des effets sur la demande de travail pour le secteur secondaire. Le secteur secondaire, principalement porté par l'industrie alimentaire va enregistrer la plus forte contribution à la croissance du PIB entre 2005 et 2012, atteignant 84% et 71% en 2008 et 2010 respectivement. À la suite du déclenchement de la crise en 2013, sa contribution à la croissance va considérablement baisser, laissant place à une progression relative des secteurs primaire et tertiaire.

Figure 3.1. Évolution des contributions sectorielles au PIB



Source : Données de ICASEES, 2023

Figure 3.2. Contributions sectorielles annuelles au PIB



Source : Données de ICASEES, 2023

L'on perçoit le faible rôle joué par le secteur de la transformation, en raison manifestement des conflits et du climat d'insécurité, qui n'ont pas été favorables au développement du secteur privé et à l'entrée des IDE.

Du côté de la demande, la consommation finale, en dépit de la baisse de sa contribution à la croissance au cours des deux sous-périodes 2002-2012 et 2013-2023, reste une composante majeure de la croissance du PIB centrafricain (elle y contribue pour 2,3 points de pourcentage), plutôt que de son déclin (elle contribue à 1,4 point de pourcentage au déclin de la croissance au cours de la période 2013-2022). Le PIB, sous l'optique de la demande, est tiré par la consommation finale privée (en

corrélation avec la présence des forces humanitaires depuis 2016 (13 000 hommes)) et publique (en fonction de la régularité ou non du paiement des salaires). Les importations, ont une contribution négative sur les exportations nettes, contribuant ainsi, de manière négative, au PIB centrafricain.

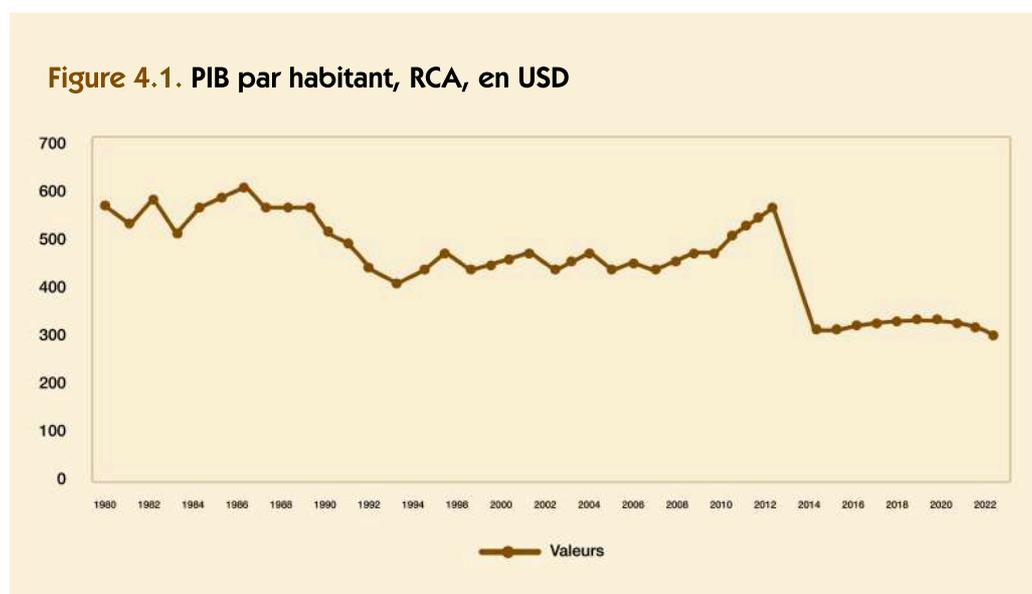
2.1.2. Évolution du PIB par habitant : moteurs et freins

Une croissance économique très faible marquée par une spécialisation appauvrissante de la population centrafricaine. De 1960 à 2023, le PIB a progressé de 1,2% seulement par an en termes réels, soit nettement moins que le taux de croissance naturel de la population (2,9% en 2023). Le PIB par habitant, au

taux constant du dollar en 2010, est de 364 USD en 2022, soit une perte de 27% de valeur, par rapport à la période avant la crise de 2013, et 34% par rapport à sa valeur de 1980. En recul constant depuis 2020, sa valeur nominale en 2023 est de 438,4 USD, en baisse de 2% par rapport à 2022. Il est l'un des plus bas du monde. Les causes principales sont à rechercher dans le déficit de croissance forte et inclusive, la spécialisation de l'économie sur des secteurs à faible valeur ajoutée et l'absence d'une politique de protection sociale. Entre 1960 et 1990, période au cours de laquelle le pays a enregistré des taux de PIB/habitant les plus élevés, en moyenne 520 USD/habitant, le secteur primaire représentait 41% du PIB et occupait 80% de la population active. Le secteur primaire était alors tiré par un secteur agricole dominé par les cultures d'exportation, le café, le coton, l'hévéa et le tabac, qui, avec les produits extractifs (or et diamant), généraient 80% des recettes d'exportation du pays (Yele, Doko, & Mazibo, 2011). L'amorce d'une dynamique

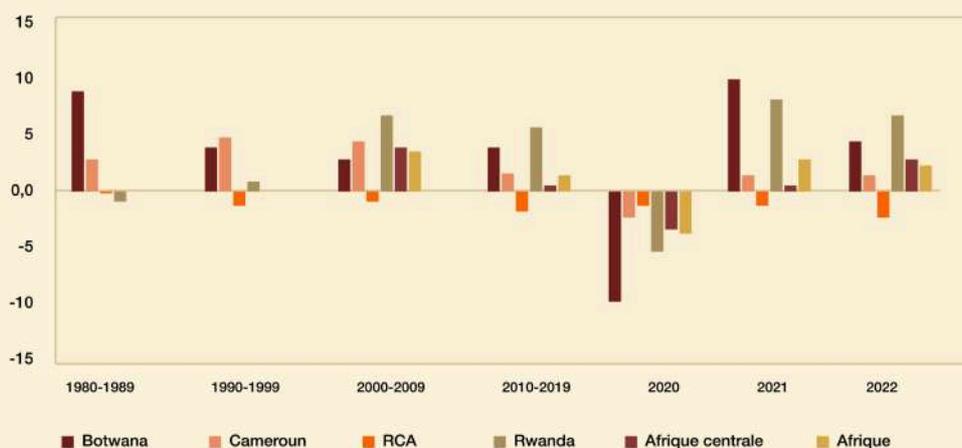
L'amorce d'une dynamique du secteur secondaire était marquée par une stratégie d'industrialisation matérialisée par la création des Entreprises d'économie mixte, notamment dans le domaine des brasseries, du textile, du tabac, des huileries et des sucreries, qui vont malheureusement être abandonnées pour la plupart, brisant ainsi les liens fonctionnels avec les activités en amont, sources d'emplois agricoles (Boulvert, 2002). L'arrêt des activités de transformation industrielle, la spécialisation vers l'agriculture vivrière à très faible productivité et le recul du taux de scolarisation sont les principaux facteurs de stagnation et du recul du PIB par habitant en RCA.

Les cultures d'exportation ont, davantage que les cultures vivrières, contribué au relèvement du PIB par habitant dans les décennies 1970-2000, par rapport à la décennie 2010 et 2020, où il connaît une baisse constante.



Source : Données Banque mondiale, juin 2024

Figure 4.2 : PIB/hbt par rapport à d'autres pays similaires



Source : Données Banque mondiale, juin 2024

2.2. Transformation structurelle du pays : moteurs, goulots d'étranglement et opportunités

2.2.1. Rôle de la Transformation structurelle et économique : cas de la RCA

Le concept de transformation structurelle. La transformation structurelle peut être appréhendée à partir des dimensions institutionnelle, sociale et économique. Sa dimension institutionnelle renvoie à la capacité de l'État à améliorer son offre, du point de vue des services publics, de la gouvernance, du contrôle des territoires et de l'éradication des conflits (Bertochi & Guerzoni, 2010). La dimension sociale appréhende la transformation structurelle sous l'angle de l'éradication de la fragmentation ethnolinguistique, la pauvreté, la distribution inéquitable des revenus et la pression démographique (Cament, Prest, & Samy, 2011). Dans sa dimension économique, la transformation structurelle désigne la réallocation des ressources des secteurs d'activités les moins productifs vers les secteurs les plus productifs (Klinger & Lederman, 2004). Pour la dimension économique, plusieurs indicateurs sont généralement mobilisés, notamment la complexité économique (Hidalgo et Hausmann, 2009) ; la diversification (Imbs et Wacziarg, 2003 ; Cadot et al., 2011) ; la sophistication (Chandra et al. ; 2007) ; et l'industrialisation (BAD, 2018). Cadot et al. (2016) industrialisation (BAD, 2018). Cadot et al.

(2016) et Ngumkeu et Zeufack (2019) soutiennent qu'une transformation structurelle centrée sur l'expansion du secteur manufacturier, puis sur les services, est favorable à une intégration des pays africains dans les Chaines de valeur mondiales (CVM). Elle permet à la fois d'absorber le surplus de main d'œuvre agricole et de réduire la dépendance à l'égard de l'exploitation des ressources naturelles. L'Industrialisation serait donc le moteur de la transformation économique inclusive, dont la montée en puissance traduit la transformation structurelle de l'économie du pays (Avom & Nguékeng, 2020). Une des étapes de la transformation structurelle, est le changement structurel, qui est la « réaffectation de l'activité économique entre l'agriculture, l'industrie et les services ». Il est parfois utilisé de manière interchangeable avec « la transformation structurelle », qui s'étend, quant à elle, aux changements sociaux tels que les changements démographiques, les ajustements institutionnels et les changements de structure sociale (Gollin D. et Kaboski J.P. (2024), cités par (BAD, 2024). Pour la CNUCED, la transformation structurelle économique ou productive, est le processus de transformation qui génère simultanément une hausse de la productivité et des transferts de main d'œuvre des secteurs à faible productivité vers ceux à plus forte productivité, créant ainsi davantage d'emplois mieux rémunérés, plus formels et à plus forte productivité (CNUCED, 2016).

2.2.2. Évolution de la part sectorielle du travail et changements structurels

La figure 6 relative à l'impact de la productivité du travail sur le changement structurel en RCA laisse entrevoir que : i) la productivité du travail dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services est globalement faible en RCA, et largement en deçà des productivités enregistrées dans un pays comme le Botswana qui dispose de ressources minières exploitables comme la RCA ; ii) le secteur industriel présente la productivité du travail la plus élevée (en moyenne 59% de la valeur ajoutée par travailleur entre 2009 et 2022), suivi du secteur tertiaire (33% en moyenne de productivité par travailleur entre 2009 et 2022); le secteur agricole ayant la productivité du travail la plus faible des trois secteurs (8% en moyenne Valeur ajoutée par travailleur entre 2009 et 2022). Malgré le faible niveau de transformation structurelle du secteur des services par rapport au secteur agricole, le taux d'emploi dans les services croît, quoique très faiblement, mais sans repli, depuis 1991 (16,21% de l'emploi total) jusqu'en 2022 (22,89% de l'emploi total), aux dépens du secteur agricole, dont le taux d'emploi décroît au fil du temps, de 76% de l'emploi total en 1991, à 70% en 2022. Le secteur secondaire stagne autour de 6% de l'emploi total, même s'il a connu un repli entre les deux périodes, passant de 7,32% de l'emploi total en 1991 à 6,27% en 2022. De même, il convient de remarquer que, malgré sa faible productivité par rapport aux deux autres secteurs et le fait qu'il emploie moins du quart l'emploi total et moins du tiers de l'emploi agricole, le secteur tertiaire apporte la plus grande contribution au PIB, soit 38,6% en moyenne entre 2013 et 2022, contre 35,8% pour le secteur agricole qui emploie deux-tiers des actifs pour une contribution de 35,8% au PIB, entre 2013 et 2022, en repli par rapport à la période 2001-2022 où le secteur était le principal contributeur à la croissance du PIB, avec 39,4% de part de la Valeur ajoutée au PIB de la RCA. Le secteur secondaire, quant à lui, emploie en moyenne 6,1% de l'emploi total pour une contribution de 25,9% au PIB entre 2013 et 2022, en baisse par rapport à la période 2011-2022, où le secteur a contribué en

valeur ajoutée pour 31,7% au PIB, avec un taux d'emploi de 6,6% de l'emploi total. Il apparaît ainsi que le secteur secondaire présente la valeur ajoutée par emploi la plus élevée, suivi du secteur tertiaire et, enfin, le secteur agricole. De même, le PIB par habitant, sur la base de ces données empiriques et de l'analyse graphique, semble être en corrélation avec l'évolution du PIB du secteur secondaire, alors que le transfert de l'emploi du secteur primaire vers le tertiaire n'a pas entraîné l'amélioration du PIB par habitant.

Il apparaît donc que le faible taux du PIB/habitant serait la conjugaison des taux de productivités faibles dans les deux secteurs primaire et tertiaire, qui emploient plus de 90% de la main-d'œuvre centrafricaine. Le pays pourrait enregistrer une productivité globale plus élevée, et donc un PIB et un PIB par habitant plus élevés, en : i) accélérant le développement du secteur secondaire ; et ii) améliorant la productivité de l'emploi dans le secteur tertiaire. Ces conclusions sur la RCA confirment les conclusions de l'analyse au niveau africain, d'après lesquelles « il ne semble pas exister un lien très fort entre les variations de l'emploi dans les services et la croissance du PIB », et, concernant le secteur tertiaire, le rapport conclut que « ce pourrait être lié à l'hétérogénéité du secteur des services, composé de services à faible productivité (services non-échangeables) et d'autres à forte productivité (services échangeables) ». Le changement structurel en faveur de services à faible productivité, plutôt que de services à haute productivité – comme cela s'est produit dans de nombreux pays en développement depuis les années 90 – n'a probablement qu'un lien faible avec la croissance économique», et que, à l'instar de nombreux pays africains, « l'augmentation de la part de la valeur ajoutée manufacturière dans le PIB est associée à des taux de croissance plus rapides du PIB par habitant » (BAD, PEA, 2024).

Les cultures d'exportation ont, davantage que les cultures vivrières, contribué au relèvement du PIB par habitant dans les décennies 1970-2000, par rapport à la décennie 2010 et 2020, où il connaît une baisse constante. De même, les secteurs agricoles et des services étant relativement

peu capitalistiques en RCA, l'augmentation du capital par travailleur qui impacte les salaires relatifs des femmes et induit une transition démographique (Galor & Weil,

1996) n'a pas pu jouer en RCA, les secteurs de l'agriculture et des services ayant bénéficié de très peu d'investissements en capital.

Figure 5 : Part du travail dans les différentes branches en Afrique

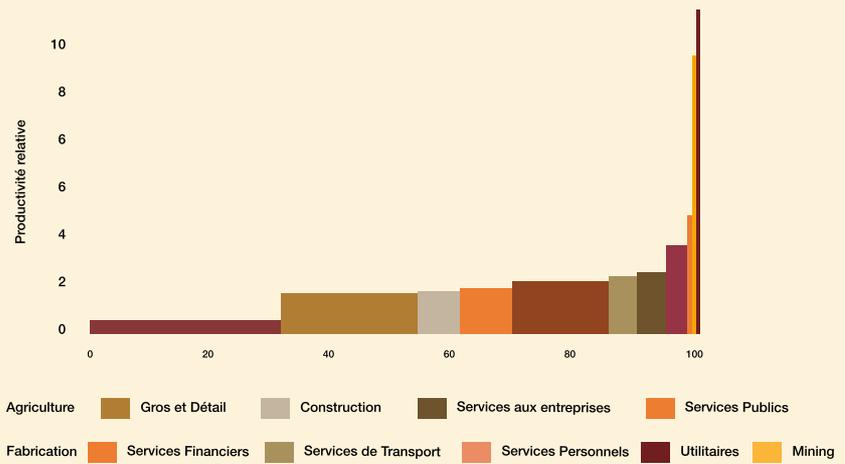


Figure 6.1 : Valeur Ajoutée/PIB, agriculture et services

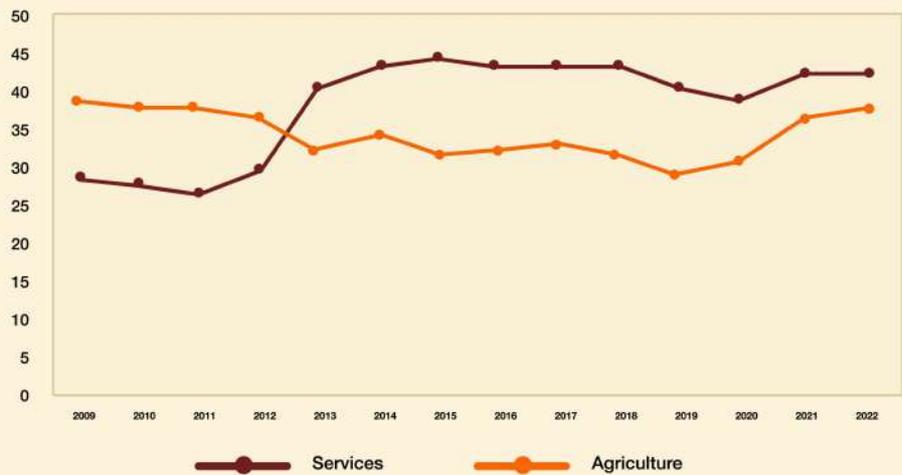
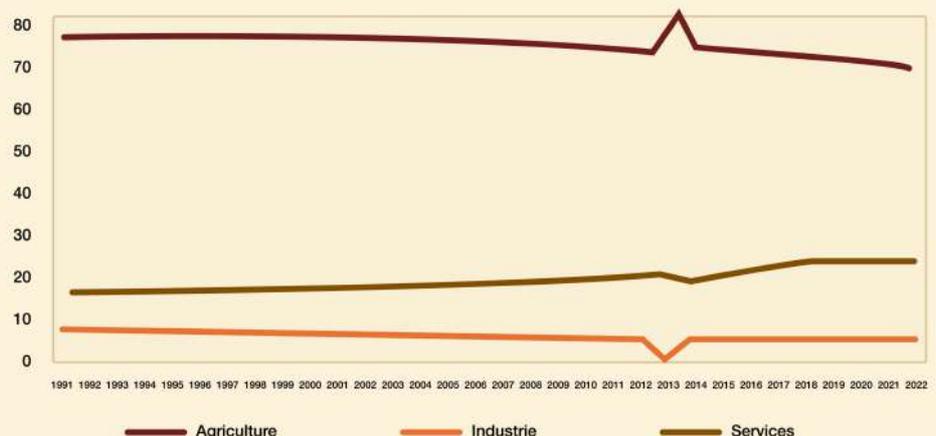


Figure 6.2 : Evolution Taux d'emplois sectoriels RCA, 1991-2021



Source : Données Banque mondiale ; 2024

2.2.3. Productivité intrasectorielle du travail et transformation structurelle de l'économie centrafricaine

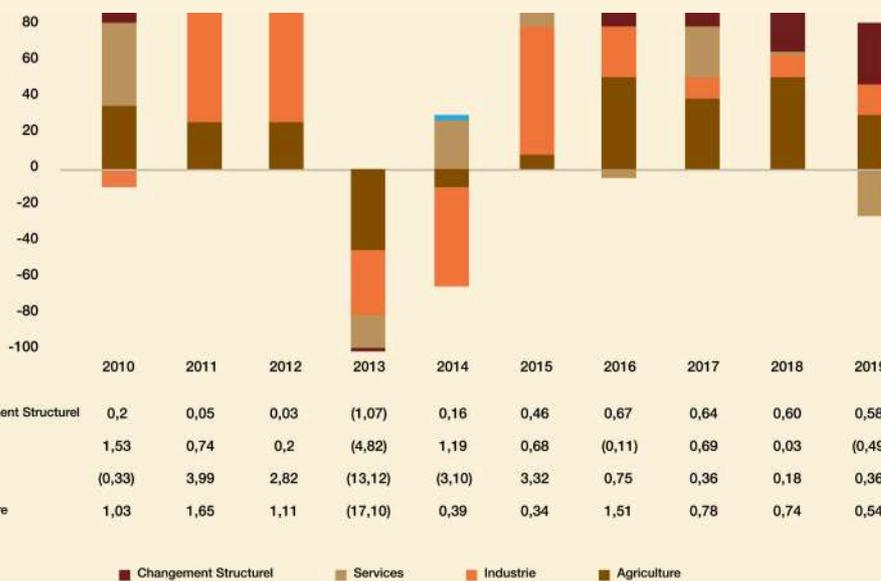
La présente section examine l'évolution sectorielle des parts de l'emploi dans le PIB en RCA, puis l'évolution de la transformation structurelle, à la lumière de la productivité intrasectorielle.

La faible croissance trouve une de ses sources dans les contributions sectorielles du pays, tirées par les secteurs tertiaires et primaires à très faibles productivités.

La contribution de la transformation structurelle à la productivité du travail peut être analysée selon une méthodologie proposée par McMillan et Rodrik (2011). En effet, la productivité peut croître de deux

manières : soit i) grâce à l'augmentation de l'intensité du capital au sein de chaque secteur, l'innovation technologique, ou aux gains d'efficacité découlant du commerce intrasectoriel, ou encore la réduction de la mauvaise allocation des emplois intrasectoriels ; soit ii) grâce à la réaffectation de la main-d'œuvre des secteurs à faible productivité vers les secteurs à forte productivité. C'est ce mode de transfert, dicté par la productivité, qui est appelée « Changement structurel » (Diop & al., 2019). La croissance agrégée de la productivité du travail, à un moment donné, est alors définie comme la somme pondérée de la productivité sectorielle, les poids de pondération étant les parts dans l'emploi (McMillan & Rodrick ; 2011).

Figure 7 : Productivité intrasectorielle (agriculture, industrie et service) et changement structurel en RCA



Il apparaît que, pour la RCA, le changement structurel a été tiré tantôt par le secteur agriculture, tantôt par le secteur des services. L'accès au secteur de l'industrie étant relativement plus contraignant, au regard de ses conditions d'entrée basées sur la qualité de la demande de travail et selon les perspectives de croissance de l'entreprise du secteur industriel. Le graphique laisse croire que ces conditions d'entrée auxquelles la demande d'emploi ne peut pas toujours répondre, notamment en Centrafrique, font que le changement structurel n'est pas en corrélation avec l'amélioration de la productivité intra-

sectorielle de l'industrie, tel qu'observé pour les années 2011 et 2012 et 2015. Par contre, la sortie de la crise sécuritaire de 2013 a entraîné une augmentation de la productivité intrasectorielle pour les services, avec un effet sur le changement structurel (2014-2015). Cette forte mobilité entre les secteurs de l'agriculture et des services (le sous-secteur informel en particulier, par ailleurs dominant du secteur tertiaire) s'expliquerait par les coûts et les conditions à l'entrée qui sont relativement faibles, les besoins en compétences et en capital relativement faibles, pour exercer dans l'un ou l'autre secteur en RCA, agriculture et le sous-secteur informel du

secteur des services. Le graphique permet également de voir que la productivité intrasectorielle dans le secteur des services n'entraîne pas un plus grand changement structurel que le secteur de l'agriculture.

2.2.4. Exportations et transformation structurelle en RCA

Les exportations de la RCA sont parmi les moins diversifiées au monde, ce qui est certainement une conséquence de la faible transformation des biens exportés et proposés à l'échange, et une place marginale dans les chaînes de valeurs mondiales (CVM) et régionales. Ces dernières désignent le processus de production interconnecté qui concerne les biens et services depuis leur conception, fabrication, marketing, commercialisation jusqu'à leur destruction (Gereffi et Fernandez-Stark, 2011). Ce processus est matérialisé par les échanges de produits intermédiaires et finals, qui pourraient être une source de spécialisation pour la RCA, à travers une production industrielle et une première transformation, au moins, de ses produits miniers, or et diamant. Pour la RCA, le niveau de diversification économique, mesuré par le nombre de partenaires commerciaux et de produits exportés, est inférieur à la moyenne de l'ASS, de la CEMAC et des pays en situation de fragilité, conflit et violence (FCV) (BAD, Rapport sur la fragilité en RCA, 2024). La RCA exporte 50 produits (niveau à 6 chiffres du Système harmonisé de l'Organisation mondiale des douanes) — moins d'un quart de la moyenne de l'ASS — vers 28 pays — soit près de la moitié de la moyenne de l'ASS et 10 marchés de moins que la moyenne des pays du groupe FCV (BAD, PEA, 2024). L'indice Herfindahl-Hirschman (HHI), qui est une mesure de la dispersion de la valeur commerciale entre les partenaires commerciaux, montre que le niveau de diversification commerciale de la RCA a diminué au fil du temps. Entre 2010 et 2017, son score sur le HHI a augmenté, signe de l'échec du pays à diversifier la gamme de produits qu'il fabrique et exporte.

2.2.5. Facteurs pour accélérer la transformation structurelle

Dans ses perspectives économiques 2024, la BAD propose le résultat d'une analyse économétrique menée sur un

échantillon de 48 pays africains, entre 2000 et 2019, afin d'identifier les variables les plus significatives dans la transformation structurelle des pays africains. En lien avec les différentes variables explicatives du modèle et des conclusions du modèle, et sur la base des évolutions précédentes, l'on peut conclure avec la BAD que :

Les résultats de la régression faite par la BAD dans ses PEA (2024) montrent que certaines variables expliquent, plus que d'autres, la variable endogène « Transformation structurelle ». Si pour les conclusions de l'analyse, le coefficient de la variable « rente totale des ressources naturelles » n'est pas significatif pour impulser la transformation structurelle, nous pensons intuitivement que les ressources naturelles, pour la RCA, constituent une opportunité majeure susceptible de servir de levier à la transformation structurelle. En 2023, la valeur déclarée des exportations d'or et de diamant s'élève à 80,1 millions d'euros, générant des recettes de 2 millions d'euros (2,5%) à l'Etat. Une gouvernance et une politique d'exploitation des ressources naturelles qui considèrent les ressources naturelles notamment minières comme une ressource publique exploitée par le secteur privé pour le compte du pays, pourraient générer plus de recettes publiques et d'emplois, et contribuer à la transformation structurelle de l'économie en RCA, tel qu'observé au Botswana: Indice de qualité de la gouvernance, 58,9/100, PIB par habitant, 7 238 USD en 2021).

Les variables exogènes significatives pour influencer sur la transformation structurelle en RCA, seraient donc entre autres : i) des réformes institutionnelles en vue d'améliorer la notation du risque pays et attirer les investisseurs ; ii) le renforcement de son cadre de planification macroéconomique et de gouvernance publique (amélioration de la dépense publique et de la mobilisation des recettes intérieures, fiscales et non fiscales ; iii) le financement des infrastructures notamment l'extension des réseaux des transports internes et régionaux, en lien avec les principaux pôles de production et de commercialisation ; l'augmentation de l'offre énergétique à travers le renforcement des capacités de production, de transport et de distribution de l'électricité et des

Des stratégies axées sur la transformation locale des produits miniers, or et diamant, pourraient servir de levier pour attirer les IDE, développer localement des chaînes de valeurs fortement capitalistiques, et opérer un transfert de la main d'œuvre des artisans miniers (secteur primaire) vers les salariés de l'industrie minière (secteur secondaire), signes de gains de productivité.

produits pétroliers et la promotion et le développement des énergies renouvelables l'intensification du réseau des TIC et la facilitation du niveau d'accès aux TIC ; et iv) l'accélération du développement du capital humain, avec une emphase sur les formations scientifiques, les cycles d'ingénieurs et de techniciens supérieurs, en corrélation avec la transformation des produits destinés à l'exportation, notamment agro-industriels et miniers.

La RCA pourrait développer des villes potentiellement riches en ressources naturelles, grâce à la Stratégie visant la création de zones économiques spéciales (ZES), et développer des pôles de

transformation structurelle et de croissance urbaine, basée sur l'exploitation des ressources naturelles locales ou régionales. Pour un pays doté de ressources naturelles comme la RCA, la transformation structurelle peut également se construire à partir d'une dynamique de son urbanisation axée sur les ressources, pour attirer les ressources productives et améliorer la productivité de l'emploi. Des travaux ont conclu que les rentes des ressources peuvent stimuler l'urbanisation aussi efficacement que le développement industriel, et impacter positivement les conditions de vie des populations (Gollin, Jedwab, & Voll, 2015).

Encadré 2. Opportunités potentielles et existantes en RCA

La République centrafricaine bénéficie d'un potentiel riche et fortement diversifié de ressources naturelles, composé notamment de: i) ressources renouvelables constituées d'une biodiversité très riche, dont 15 millions d'hectares de terres arables, de forêts denses humides riches de centaines d'espèces d'arbres, et d'une faune riche et variée fort attrayante pour le développement de l'écotourisme ; et ii) de ressources non renouvelables, caractérisées par la présence de plus de trente-quatre (34) substances minérales réparties sur 470 indices dont, en particulier, d'importants gisements d'or, de diamant et de pétrole, encore peu estimées et faiblement exploitées.

Ce potentiel qui constitue des opportunités d'affaires et d'investissements pourraient être source de financements entrants et de transformation structurelle de l'économie centrafricaine, à travers : i) la création de zones économiques spéciales pour attirer le secteur privé et promouvoir une transformation et une valeur ajoutée locale, et, ainsi, une densification du secteur secondaire ; et ii) : une mobilisation des investissements directs étrangers (IDE) pour la RCA. L'exportation des diamants a été estimée en 2023 à 107 000 carats contre 115 000 en 2022 ; les prévisions tablent sur une exportation de 150 000 en 2024. Quant à l'or, les volumes exportés sont de 1 743 kilogrammes en 2023, contre 1 536 en 2022, les prévisions sont estimées à 3 000 kilogrammes d'or en 2024. L'exploitation de ces métaux demeure très peu moderne, à très faible valeur ajoutée, pour le secteur secondaire et pour le PIB en général. Ce secteur constitue ainsi, pour l'État et le secteur privé, une niche pour des gains statiques (augmentation de la Valeur ajoutée) et dynamiques (moteur de croissance) pour l'économie centrafricaine.

2.2.6. Facteurs pour accélérer la transformation structurelle

Les conflits récurrents, les coûts commerciaux élevés et l'environnement régional difficile contribuent à la faiblesse des investissements directs étrangers (IDE). Comme le démontre la littérature économique, les IDE sont un moteur de croissance et un canal important pour les transferts de technologie des pays avancés vers les pays moins développés.

Cependant, la RCA semble susciter un intérêt négligeable de la part des investisseurs étrangers par rapport aux autres pays de la région, les entrées d'IDE étant 23 fois moins importantes en RCA que dans les autres pays touchés par les problèmes de fragilité, de conflit et de violence (FCV). Les conflits associés à des coûts commerciaux élevés, une connectabilité et un environnement commercial et régional difficile, ont limité la capacité de la

de la RCA à attirer les IDE. Parallèlement aux actions et réformes stratégiques visant à sortir du piège de la fragilité et à stimuler la croissance, le pays devrait concevoir et mettre en œuvre des stratégies solides pour attirer les IDE.

Des stratégies axées sur la transformation locale des produits miniers, or et diamant, pourraient servir de levier pour attirer les IDE, développer localement des chaînes de valeurs fortement capitalistiques, et opérer un transfert de la main d'œuvre des artisans miniers (secteur primaire) vers les salariés de l'industrie minière (secteur secondaire), signes de gains de productivité.

2.3. Des financements pour accélérer la transformation structurelle en RCA : État des lieux

2.3.1 Stratégie de transformation structurelle dans le plan national de développement

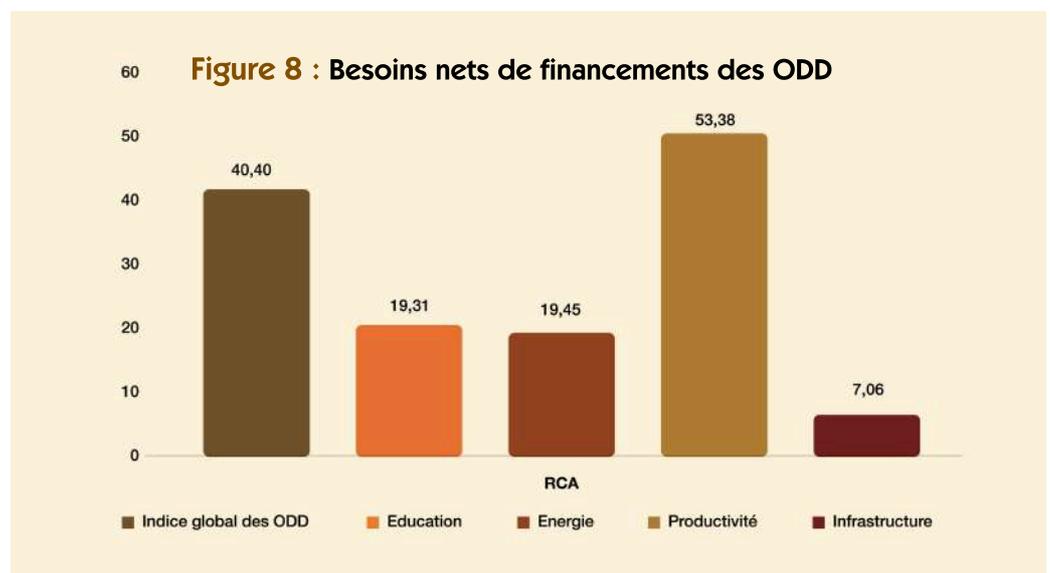
En effet, un meilleur accès au financement est l'un des principaux facteurs de la transformation structurelle en Afrique. C'est pourquoi, les pays africains devront mobiliser d'urgence des ressources importantes pour accélérer le processus de transformation structurelle et maintenir la dynamique du développement. L'analyse faite par les PEA 2024 de la BAD utilise une approche de référence liée aux ODD pour calculer les besoins de financement

la transformation structurelle de l'Afrique. L'interconnexion et la synergie entre les différents ODD signifient qu'ils contribuent tous directement ou indirectement à la transformation structurelle dans les pays en développement. Il s'agit des objectifs 4 (Éducation de qualité), 7 (Énergie), 8 (Productivité) et 9 (Infrastructure), associés aux préconditions de la transformation structurelle. Quatre Objectifs de développement durable (ODD) directement associés aux préconditions de la transformation structurelle.

2.3.2. Besoins et déficit de financement de la transformation structurelle en RCA

2.3.2.1 Réalisation des Objectifs de développement durable en RCA

Quatre Objectifs de développement durable (ODD) sont directement associés aux préconditions de la transformation structurelle. Le pays a internalisé ces différents objectifs dans sa Stratégie nationale de développement 2017-2023, le Plan national pour la reconstruction et le développement en RCA (RCPCA) 2017-2023, et mis en place un Comité interministériel pour le suivi des actions et des résultats sur les ODD au niveau national. Toutefois l'atteinte des résultats se heurte à des contraintes de financement de l'État. Les résultats en 2023, peuvent se déclinier ainsi qu'il suit, pour les ODD susmentionnés (PNUD, 2023) :



ODD4 : Assurer à tous, une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Les résultats sont mitigés, car le pays enregistre tantôt des progrès tantôt des reculs. Pour la Cible 4.1, le taux d'achèvement du primaire est passé de 50 % en 2018 à 26,80 % dans la période de 2019-2021, et au cycle secondaire, le taux d'achèvement n'est que de 6,20 % entre 2019 et 2021. Le taux d'alphabétisation des adultes (personnes âgées de 15 ans et plus) s'est détérioré, passant de 58,9 % en 2018 à 36,15 % en 2019-2021. La cible 4.4, l'augmentation du nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat d'ici à 2030, est également largement en deçà de

l'objectif, ce qui justifie le taux de réalisation de 19,31% pour l'ODD 4. ODD7 : Garantir à tous l'accès à une énergie propre et à un coût abordable. Le niveau de réalisation est largement en deçà des objectifs ; le taux d'accès de la population à l'électricité a plutôt baissé en 2022 (10% de la population) contre 14% en 2019. ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. Le taux de chômage a conservé une tendance à la hausse en 2022, bien qu'ayant connu une légère baisse en 2018. Cette tendance pourrait être expliquée par la pandémie de COVID-19 qui a vu la fermeture de 28% des entreprises, tandis que 60% ont enregistré des chiffres d'affaires qui ont connu des baisses significatives.

Tableau 2. Besoins et déficit annuels de financement des ODD en RCA

ODD	2030		2063	
	Besoins	Déficit de financement	Besoins	Déficit de financement
ODD 4	407,88	361,06	71,38	63,19
ODD 7	52,46	52,08	63,19	9,11
ODD 8	119,61	107,65	20,93	18,84
ODD 9	777,20	754,80	136,01	132,09
Totaux (millions de USD)	1 357,15	1275,58	291,51	223,23

Source : BAD, ECST, 2024

2.3.3. Comblent le déficit de financement à travers la mobilisation de ressources intérieures

Le graphique 10 indique l'augmentation en points de pourcentage nécessaire des ratios impôts/PIB actuels des pays pour combler leur déficit de financement respectif d'ici à 2030 ou 2063. Les pays africains devront augmenter leur ratio impôts/PIB actuel d'une valeur médiane d'environ 13,2 points de pourcentage – ce qui porte le ratio médian actuel à 28 % du PIB – pour pouvoir combler leur déficit de financement de la transformation structurelle d'ici à 2030, en supposant que

toutes les recettes fiscales supplémentaires mobilisées soient efficacement déployées et allouées à cet objectif. Dans 17 pays africains, l'augmentation de l'effort fiscal nécessaire à la transformation structurelle est estimée à moins de 5 points de pourcentage, si l'on considère l'échéance des ODD de 2030. Ce nombre passe à 38 pays, si l'échéance de l'Agenda 2063 est utilisée comme point de référence. Pour le cas spécifique de la République centrafricaine, le tableau 3 ci-dessous, présente les hypothèses d'augmentation de taux de TVA, pour combler les besoins de financement de la transformation structurelle, qui s'élèvent, selon le tableau

2, à 1 275 millions d'USD par an, soit 42% du PIB 2023, représentant 4 fois les recettes intérieures du pays en 2023. Par ailleurs, l'application d'un taux de TVA à plus de 20% ne serait pas supportable pour l'acheteur final, sans compter les effets pervers d'une telle hausse de taux. D'autres mesures sont, par conséquent, les solutions indiquées pour le financement de la transformation structurelle en RCA.

Tableau 3. Revenus de la TVA selon les hypothèses de taux

Augmentation du Taux de TVA	Taux	Revenus annuels sur la TVA			Revenu total sur TVA (2024-2030)	
		en % du PIB	En millions de FCFA	En millions d'euros	En millions de FCFA	En millions d'euros
Hypothèse 1	25%	3	47 706,13	72,73	381 649,02	581,82
Hypothèse 2	50%	6	95 412,26	145,46	763 298,05	1 163,64
Hypothèse 3	75%	9	143 118,40	218,18	1 144 947,20	1 745,46
Hypothèse 4	100%	12	190 824,48	290,91	1 526 595,84	2 327,28

Figure 9. Augmentation nécessaire du ratio impôts/PIB pour combler le financement annuel estimé



Source : Données de la BAD (2024b) "Perspectives économiques en Afrique 2024"

De même, pour évaluer si de tels efforts fiscaux pourraient être raisonnablement consentis par les pays africains, la figure 10 compare le niveau estimé du ratio impôts/PIB de chaque pays compatible avec la nécessité d'accélérer la transformation structurelle, c'est-à-dire le ratio impôts/PIB qui permet de combler le déficit de financement – par rapport à la capacité fiscale de chaque pays[1] – définie comme la valeur prévue du ratio impôts/PIB potentiel. La capacité fiscale fournit un point de référence pour le montant maximal des recettes fiscales qui pourraient être perçues, compte tenu des facteurs socioéconomiques et institutionnels d'un pays. Une valeur

négative dans la figure 11 signifie que le niveau estimé du ratio impôts/PIB du pays jugé nécessaire pour combler son déficit de financement dépasse son niveau maximal réalisable, en raison de ses caractéristiques macroéconomiques, démographiques et institutionnelles (Cas de la République centrafricaine pour l'année 2030). Sur les 39 pays africains disposant de données sur la capacité fiscale, 18 (soit 46,2 %) affichent des ratios impôts/PIB inatteignables pour la transformation structurelle, si l'on considère 2030 comme l'année cible. Ce nombre tombe à 3 pays lorsque l'échéance de 2063 est utilisée. Cette constatation suggère que, quelle que soit la date butoir,

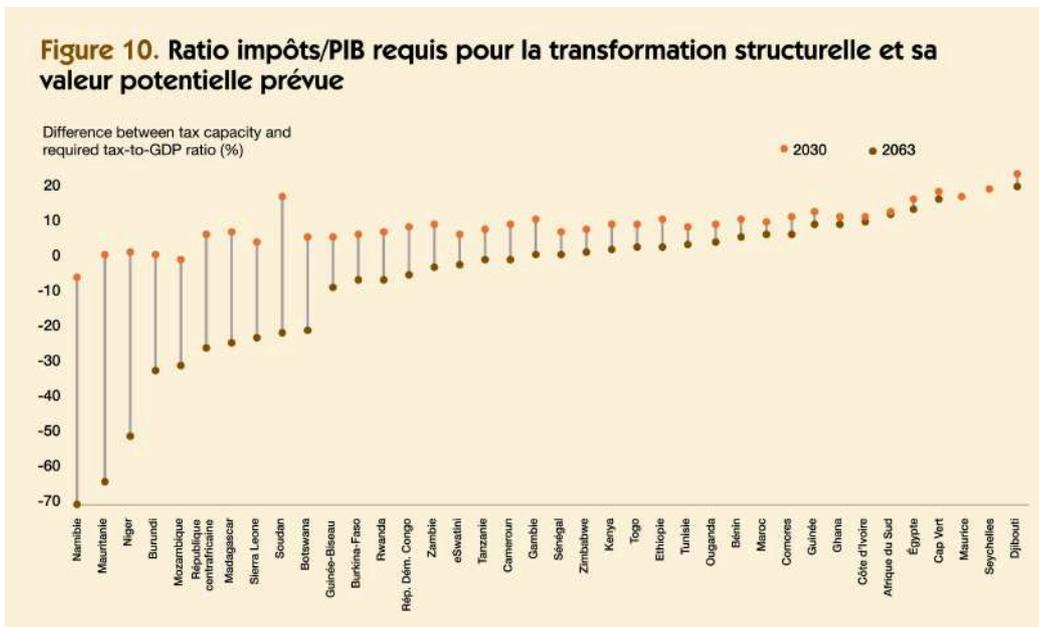
les ressources mobilisées au niveau national pourraient ne pas être suffisantes dans certains pays africains pour combler le déficit de financement existant pour la transformation structurelle. L'architecture financière internationale, avec la contribution du secteur privé, devrait donc faire partie intégrante de la stratégie de financement de la transformation structurelle, non seulement pour compléter les ressources nationales mais aussi pour faciliter l'accès à des ressources extérieures plus abordables (voir chapitre suivant).

[1] Voir USAID (2023) pour plus de détails sur le calcul de la capacité fiscale.

L'amélioration de l'efficacité des dépenses

publiques et du recouvrement des impôts est aussi importante que la mobilisation de ressources supplémentaires pour financer la transformation structurelle en RCA.

Une grande partie des investissements publics en Afrique est perdue à cause de l'inefficacité et de problèmes d'efficacité dans la dépense publique. Les données montrent que l'Afrique a un écart d'efficacité de l'investissement public de 39 %, un chiffre supérieur à celui de l'Europe (17 %) et de l'Asie (29 %) (PEA, 2021). En outre, avant la pandémie de COVID-19, l'Afrique enregistrait le coût fiscal moyen le plus élevé au monde (calculé comme le rapport entre le coût de l'administration du système fiscal et les recettes totales perçues par l'administration fiscale).



Source : Calculs des services du FMI et la base de données du Département des statistiques de la Banque, Sachs et al (2023), de l'UNESCO, de l'USAID, de la CIA, de la NASA, du FMI et de la Banque mondiale.

Par exemple, le coût moyen de la collecte des impôts en Amérique latine et dans les Caraïbes (1,05) était inférieur de moitié à celui de l'Afrique (2,31) : c'est-à-dire que pour chaque tranche de 100 USD collectés, l'administration fiscale africaine coûtait en moyenne 231 USD contre 105 USD en Amérique latine et dans les Caraïbes. En outre, en raison des pratiques généralisées de taux zéro et d'exonérations fiscales, ainsi que des inefficacités dans l'application des règles de dépenses publiques et de déclarations fiscales, l'Afrique est à la traîne en ce qui concerne l'efficacité de la collecte de la taxe sur la

valeur ajoutée (TVA) – mesurée comme le rapport entre les recettes de TVA (en pourcentage du PIB) et le taux de TVA : à la médiane, les pays africains ont collecté annuellement entre 2000 et 2021, seuls 24 % des recettes de TVA qu'ils auraient pu percevoir en toute conformité et en l'absence d'exonérations fiscales (figure 12).

Il est donc essentiel d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques et la collecte des impôts pour combler l'énorme déficit de financement de la transformation structurelle. L'amélioration du taux

structurelle. L'amélioration du taux d'efficacité dans la collecte d'autres types de recettes fiscales (impôts sur les sociétés, droits d'accises, revenu des personnes physiques et les impôts fonciers) pourrait également servir d'effet de levier pour le financement de la transformation structurelle en RCA.

2.4. Recommandations

Ainsi, le pays devrait : i) améliorer sa sécurité et sa gouvernance ; ii) renforcer son capital humain, et sa connectivité ; iii) élaborer une stratégie de développement centrée sur la transformation progressive

de son économie, en particulier dans les secteurs forestier et minier ; iv) réduire les déperditions fiscales liées aux dépenses fiscales que constituent les régimes dérogatoires, les sous-facturations, l'économie informelle et les autres dépenses fiscalement contreproductives, et qui constituent autant de sources de déficiences fiscales ; et v) tirer parti de la réforme de l'architecture mondiale qui pourrait se pencher sur des pays comme la RCA, pour innover davantage en matière de produits financiers en faveur des pays pauvres.



Introduction

Comme de nombreux pays africains, la RCA a besoin d'investissements significatifs pour sa transformation structurelle et pour faire face aux défis du changement climatique. Le pays est fortement tributaire des financements extérieurs, représentant en 2023 plus de 60% de sa dette totale. Cette dépendance devrait perdurer, voire s'accroître en raison du faible taux de recouvrement fiscal, estimé à 8% du PIB en 2023, une hausse par rapport à 2021 (7,1%). Néanmoins, ce taux reste insuffisant pour répondre aux besoins de financement économique et budgétaire du pays, et aux défis latents, notamment la transformation structurelle et le changement climatique. Cela souligne la nécessité et les attentes de la réforme de l'architecture financière internationale, qui apporterait à la RCA et à d'autres pays pauvres de meilleures conditions d'endettement.

3.1. Position de la République centrafricaine sur la nécessité de réformer l'architecture financière internationale

Pour accélérer sa transformation et stimuler une croissance durable, le pays devrait gagner le pari du financement, par une mobilisation accrue des ressources intérieures, et, en particulier, une mobilisation efficace des ressources extérieures. Cependant, les défis pour lever des capitaux internationaux à des volumes et conditions favorables sont nombreux et complexes. Les réformes de l'architecture financière internationale s'avèrent donc être le passage obligé, la lueur d'espoir, pour faciliter l'accès à des ressources suffisantes et appropriées pour le développement. Les conditions de crédit défavorables imposées par les institutions

financières internationales (IFI) et les banques multinationales de développement (BMD) limitent la capacité du pays à mobiliser les ressources nécessaires pour ses projets de développement. De plus, les méthodologies de notation de crédit et les critères de profilage des risques obsolètes compliquent l'accès à des financements abordables, restreignant ainsi la capacité d'investir dans des initiatives essentielles telles que la transformation structurelle.

Pour surmonter ces défis, des réformes significatives de l'architecture financière internationale sont nécessaires. Il nous semble crucial : i) d'augmenter les limites de financement des BMD, pour permettre à la RCA d'avoir accès à un niveau de ressources plus élevé ; et ii) de revoir la méthodologie de notation des risques de crédit. Les critères de profilage des risques doivent être mis à jour pour refléter les spécificités du contexte économique (notamment des ressources naturelles du pays) et politique du pays, permettant ainsi une évaluation plus précise de sa solvabilité et de son potentiel de remboursement.

En outre, l'adoption de technologies financières innovantes pourrait faciliter l'accès aux financements internationaux pour la RCA. Les plateformes de financement participatif, les contrats intelligents basés sur la blockchain et d'autres innovations technologiques peuvent réduire les coûts de transaction, améliorer la transparence et renforcer la confiance des investisseurs internationaux.

En somme, réformer l'architecture financière internationale est essentiel pour permettre à la RCA de mobiliser les ressources extérieures nécessaires à sa transformation structurelle. En modifiant les structures de gouvernance des IFI, en augmentant les limites de financement des BMD, en révisant les méthodologies de notation de crédit et en adoptant des technologies financières innovantes, il est possible de créer un environnement financier international plus favorable à la croissance économique et au développement durable de la RCA.

3.2. Mobiliser des ressources supplémentaires pour la transformation structurelle de la République centrafricaine

La RCA, enclavée en Afrique centrale et fragile, fait face à des défis économiques et sociaux considérables qui freinent son développement. Pour stimuler la croissance et accélérer sa transformation structurelle, la RCA devrait entreprendre des réformes politiques et réglementaires pour attirer les capitaux tant de la part des investisseurs que des banques multilatérales de développement (BMD), et investir massivement dans les infrastructures, le capital humain et la

Un des principaux obstacles pour la RCA pour le financement de la transformation structurelle est le volume de crédit accessible pour la RCA, limité par des plafonds très bas et les conditions élevées de financement... Pour surmonter ces défis, il nous semble crucial: i) pour les BMD, d'augmenter les limites de financement, et ii) pour le pays, d'adresser la faiblesse de la gouvernance institutionnelle dans le secteur des ressources minières

technologie afin d'améliorer la valeur ajoutée et la productivité du travail. La promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat est cruciale pour stimuler la croissance économique et créer des emplois en RCA. Toutefois, le climat des affaires actuel présente de nombreux obstacles, tels que des réglementations bureaucratiques et un accès limité au financement, qui freinent le développement du secteur privé et restreignent les opportunités pour les entrepreneurs et innovateurs.

Les investissements dans les infrastructures, le capital humain et la technologie sont essentiels pour augmenter la productivité du travail et stimuler la croissance économique en RCA. Cependant, le pays souffre d'un déficit majeur dans ces domaines, en raison de plusieurs années de sous-investissement, de négligence, d'abandons ou de destruction.

Pour remédier à cette situation, il est nécessaire d'investir massivement dans les infrastructures, l'éducation, la santé et la technologie. Ces investissements englobent la construction de nouvelles routes et infrastructures de transport, la modernisation des écoles et hôpitaux, et l'expansion de l'accès à Internet et aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Des programmes de formation professionnelle et de développement des compétences sont également essentiels pour améliorer la productivité du travail et renforcer la capacité de la main-d'œuvre à s'adapter aux changements technologiques.

Pour surmonter ces défis, des réformes sont nécessaires pour améliorer les flux de ressources extérieures vers la RCA. Ces réformes devraient porter sur la création d'un environnement des affaires plus favorable, la lutte contre la corruption et l'instabilité politique, et la mise en place de politiques et de réglementations encourageant les investissements étrangers. De plus, des efforts devraient être faits pour diversifier les sources de financement et promouvoir la participation du secteur privé au développement économique du pays.

3.3. Faire face à la dette de la République centrafricaine

La République centrafricaine (RCA) est confrontée à des défis majeurs dans la mobilisation de financements extérieurs pour accélérer sa transformation structurelle. Parmi les diverses sources de financement, la dette publique a été un mécanisme clé pour combler son déficit de financement du développement. Cependant, cet instrument et la dépendance qu'il crée présentent des coûts importants, qui vont peser sur la soutenabilité de la dette et impacter les conditions de financement du pays.

Parmi les facteurs limitants pour un pays comme la RCA, il y a la notation de son risque de crédit. Pour un pays en situation de fragilité, la notation du risque pays par les Agences internationales, débouche sur des primes de risques et des taux d'intérêt élevés, ce qui augmente le fardeau de la dette et impacte le solde budgétaire primaire du pays.

D'autre part, le cercle vicieux de la fragilité est tel que celle-ci ne permet à la RCA d'accéder qu'aux ressources concessionnelles des banques multilatérales de développement, qui sont très faibles en volumes pour financer les besoins importants de développement du pays. Cette contrainte de financement pousse le pays à des alternatives très onéreuses (telles que les financements gagés sur les ressources, l'exposition à des fonds voutours, le recours à des prêts non concessionnels (bilatéraux ou des émissions de bons du trésor), qui obèrent la solvabilité et mettent une pression sur les ratios de liquidité et de solvabilité du pays, et entraînent une autre augmentation des taux d'intérêt. Face à ces défis, des réformes sont nécessaires dans

nécessaires dans l'architecture financière mondiale pour garantir un accès à des ressources extérieures à des conditions de crédit abordables, dont entre autres : i) la révision des critères de notation de crédit utilisés, en prenant en compte les spécificités des économies en développement comme la RCA. Une évaluation plus précise de la solvabilité du pays permettrait de réduire les primes de

associées à ses emprunts et d'abaisser les coûts de financement ; et ii) renforcer les capitaux propres des institutions financières internationales (IFI) pour qu'elles puissent fournir un soutien financier accru aux pays en développement comme la RCA.

3.4. Financement de l'action climatique en République Centrafricaine

Le changement climatique a un impact significatif sur les progrès de la République centrafricaine (RCA) en matière de transformation structurelle, exacerbant les défis socioéconomiques et environnementaux auxquels le pays est confronté. Les conséquences du changement climatique en RCA se manifestent à travers divers problèmes socioéconomiques, allant de la sécurité alimentaire à la santé publique, en passant par la sécurité énergétique et la stabilité économique.

Le changement climatique a des conséquences dévastatrices sur l'agriculture, secteur économique primordial en RCA, où une grande partie de la population dépend de l'agriculture de subsistance (70% de l'emploi en moyenne). Les sécheresses, les inondations et les phénomènes météorologiques extrêmes rendent les récoltes imprévisibles, compromettant la sécurité alimentaire et augmentant la malnutrition et la pauvreté. Face à ces défis, la RCA a entrepris des mesures pour atténuer les effets du changement climatique et promouvoir la résilience climatique. Cela inclut des initiatives pour renforcer la gestion des ressources naturelles, promouvoir l'agriculture durable et améliorer les infrastructures de résilience aux catastrophes naturelles. Cependant, malgré ces efforts, le financement climatique demeure un défi majeur. Dans sa Contribution déterminée au niveau national (CDN) de 2021, la RCA estime ses besoins en adaptation et atténuation aux changements climatiques à 1 766 millions d'USD d'ici à 2030. Ses prévisions de financement reposent sur un scénario dit inconditionnel, adossé aux ressources budgétaires de la RCA, à raison de 280 millions d'USD, et aux ressources

extérieures pour un montant de 1 496 millions d'USD d'ici à 2030 (BAD, PEA, 2023).

Pour surmonter ces défis de financement, des réformes de l'architecture financière mondiale sont incontournables. Cela pourrait inclure des réformes des mandats des banques multilatérales de développement (BMD) pour intégrer le financement climatique comme un bien mondial, permettant ainsi un accès plus facile aux ressources financières nécessaires pour soutenir les initiatives d'adaptation et d'atténuation du changement climatique en RCA.

3.5. Obstacles intérieurs à tirer parti de la Réforme de l'architecture financière mondiale

Le pays devra adresser la faiblesse de la gouvernance institutionnelle dans le secteur des ressources minières et forestières, le déficit d'évaluation et de valorisation de son stock de crédit carbone, la taille du marché centrafricain et l'étendue du pays, son déficit de ressources humaines et l'absence d'une administration moderne et efficace, auxquels s'ajoutent les crises sociopolitiques récurrentes, sont autant d'obstacles que la RCA devra surmonter, pour tirer parti de la réforme de l'architecture financière mondiale.

Toutefois, face à ces obstacles, le pays dispose de leviers d'intervention importants, dont, entre autres, la volonté politique à amorcer la transformation structurelle de son économie, son capital naturel sous-exploité, une population jeune dont l'âge médian se situe à 19,5 ans en 2023.

3.6. Recommandations politiques et stratégiques

L'expérience de la RCA en matière d'accès au financement extérieur fait ressortir la nécessité de réformes politiques et institutionnelles, pour surmonter les défis persistants et accélérer la transformation structurelle du pays. Sur la base des conclusions tirées des discussions précédentes, plusieurs recommandations stratégiques peuvent être avancées pour

améliorer l'accès de la RCA aux ressources financières internationales et promouvoir un développement durable et inclusif. Ces recommandations mettent en lumière certains aspects de l'architecture financière mondiale qui nécessitent des réformes, pour mieux répondre aux besoins spécifiques des pays en développement comme la RCA. D'autres recommandations invitent la RCA à un renforcement de sa gouvernance interne.

6.1. Sur le plan international

Afin de faciliter l'accès aux ressources mondiales en faveur de la RCA, les IFI devraient :

- Relever les plafonds de financement des BMD en faveur des pays en développement et des pays en situation de fragilité comme la République centrafricaine ;
- Revoir le principe d'indexation des tirages du FMI aux quotes-parts versées par les pays, et les indexer éventuellement au potentiel économique des pays, y compris en capital naturel échangeable ;
- Inviter les BMD à plaider pour une révision de la méthodologie de notation de crédit, pour y intégrer le potentiel du pays en ressources naturelles échangeables.
- Faciliter l'accès aux financements climatiques aux pays tels que la RCA, pour soutenir ses initiatives d'adaptation et d'atténuation au changement climatique. Cela pourrait également inclure la mise en place de guichets de réescompte des financements des projets verts, la création des marchés régionaux pour l'émission des obligations basées sur le crédit carbone, dont le pays est créateur.
- Mettre en place un Mécanisme africain de stabilité financière (MASF), ayant pour mandat de refinancer la dette des pays africains dont de la RCA, qui serait très appréciée, pour permettre une meilleure discipline dans la politique d'endettement du pays, faciliter l'accès à des conditions de restructurations ou à des refinancements supportables pour le pays, et à des financements d'urgence, sans compromettre sa stabilité budgétaire.

6.2. Sur le plan intérieur

Des efforts supplémentaires devraient être déployés pour renforcer les capacités institutionnelles et de gouvernance politique et économique en RCA, en vue de favoriser des projets de transformation structurelle. Cela pourrait inclure :

- Le renforcement du cadre de planification et de mise en œuvre des politiques de développement global et sectoriel ;
- L'amélioration de l'accès au financement pour les petites et moyennes entreprises et la mise en place d'un environnement juridique et fiscal propice au développement du secteur privé ;
- La réduction des marchés parallèles sur des produits à forte valeur ajoutée fiscale (cas du carburant), le développement de l'écotourisme, le renforcement de la gouvernance minière, notamment l'organisation et l'optimisation de la chaîne de valeur minière pour relever les recettes fiscales et non fiscales d'origine minière de la RCA.
- L'amélioration de la dépense publique et la réduction des dépenses fiscales.
- L'accélération du développement du capital humain, en particulier dans les métiers scientifiques et de la technologie.
- La valorisation du capital naturel et sa transformation grâce aux IDE.

Ces actions prioritaires sont des gages de mobilisation accrue des ressources nationales et internationales pour la transformation structurelle de l'économie centrafricaine.



Ministere des mines et de la Geologie. (2018). Document Stratégie de mise en valeur des substances minérales et pétrolières en République centrafricaine (2018-2023). Bangui.

Mulliez, A., Le Goff, M., Monat, E., Joguet, V., & Bellefontaine, S. (2023). Pays émergents et en développement : l'état se resserre. *MacroDev*, 1-37.

Nzango, C. (2019). Le syndrome énergétique Centrafricain: Pourquoi tant de délestage à Bangui? Bangui.

OCDE. (2009). Caractéristiques spécifiques des ressources naturelles, in, *Natural Resources and ProPoor Growth : The Economics and Politics*, Éditions OCDE. Paris: OCDE.

PNUD. (2013). *L'Acces universel aux services énergétiques intégrant le développement des Energies renouvelables et l'efficacité énergétique*. Bangui: PNUD.

PNUD. (2023). *Rapport National Volontaire*. Bangui: PNUD.

Samson, I. (2009). *Leçons d'économie politique*. Paris: Sirey.

USAID. (2022). *Etude sur la transparence des contrats en République centrafricaine*. Bangui: EnerTEAM.

Yele, R., Doko, P., & Mazibo, A. (2011). *Les défis de l'économie centrafricaine: Gouvernance et Stabilisation du Système économique*. Dakar: CODESRIA.



44,085

230,306

35,88

11,085

3,06,88

22,83

1915,535

200



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT